

Taux en vigueur pour l'année en cours concernant la taxe foncière et les différents services :

Taxe foncière générale:	0.866 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe - Sûreté du Québec	0,124 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe incendie	0,175 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale – règ. 367-02	0,036 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale – règ. 396-07	0,014 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale – activité financière	0,085 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Éclairage de rues

- 33,00 \$ par lot construit.
-

Déchets domestiques et collecte sélective

- 180 \$ par logement ou commerce.

Aqueduc

- 80,00 \$ taux de base pour 160 m³;
- 0,60 \$/m³ supplémentaire.

Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez vous adresser :

Bureau Municipal aux heures d'ouvertures régulières

Téléphone | 450 788-2957

Pour obtenir une confirmation de taxes, ou toutes informations concernant l'évaluation ou numéro de cadastre (notaires, agents d'immeubles, ...), les demande doivent se faire par télécopieur | (450) 788-2050 ou par courriel | massueville@bas-richelieu.net

-